



## PROCÈS VERBAL DE LA 61ème AG COMITE DRÔME ARDÈCHE DE HANDBALL

Le 26 juin 2021, à 11 h 00, les adhérents du Comité se sont réunis à Vals les Bains (07) à l'occasion de la 61ème AG du Comité Drôme-Ardèche de Handball, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 août 2020  
Présentation du rapport moral et d'activité pour l'année 2020  
Présentation du rapport financier 2020  
Présentation du rapport du commissaire aux comptes  
Vote des résolutions  
Mise à l'honneur  
Allocution des personnalités  
Présentation du budget prévisionnel 2021  
Adoption du budget prévisionnel 2021

La Présidence est assurée par Monsieur Franck Robert, Président du Comité Drôme-Ardèche de Handball. Le secrétariat de séance est assuré par Madame Claire Merland, secrétaire générale.

Le nombre de clubs présents ou représentés est de 33 sur 42, soit 78,57% de présents et le nombre de voix est de 131 sur 146, soit 89,73%/ Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Il est à noter que cette AG se déroulant lors du tournoi de Beach-Handball de Vals-les-Bains, en plein air, les documents nécessaires à l'AG ont été envoyés préalablement à celle-ci et une urne de vote a été installée afin de pouvoir procéder aux votes préalablement à la tenue physique de cette assemblée.

Dans son allocution de bienvenue, le président remercie de sa présence Monsieur Marie-Albert Duffait, élu de la FFHB en charge du service aux clubs, Monsieur Claudio Zafarana, membre du Comité de Handball des Alpes-Maritimes, champion du monde de Beach-Handball, et excuse Monsieur Christian Feroussier, Vice Président en charge des Sports du Conseil Départemental de l'Ardèche et Madame Odette Durand, présidente du CDOS.

### Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 août 2020

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### Rapport moral et d'activité du Comité Drôme Ardèche de handball 2020

2020 a été une « non » année sportive, avec des périodes de confinement qui, au final, n'ont permis qu'aux clubs professionnels ou semi-professionnels d'avoir une réelle activité. Le président remercie l'ensemble des clubs qui ont mis en place de la communication avec leurs adhérents, joueurs et bénévoles : dans ces temps où l'on se voit plus il était important de maintenir nos clubs vivants. Malheureusement, les championnats n'ont pas eu lieu et nous devons d'ores et déjà nous attaquer à la difficile tâche d'aller à la rencontre de nos joueurs et joueuses confirmés ou potentiels. Heureusement, la rediffusion des matchs des clubs pro et semi pro via Mistral TV nous

a permis d'avoir de la lisibilité sur le handball et ce sera certainement une piste à conserver.

Car nous avons perdu un grand nombre de licences. Mais nous avons, avec vous, mis en œuvre des actions concrètes pour passer ce cap difficile : œuvrer dans les écoles, en mutualisant nos salariés ou nos compétences, redynamiser les territoires ruraux par exemple. Et si nous n'avons pu avoir de championnat, pour autant le Comité a œuvré avec les dirigeants et les entraîneurs au travers des temps de formation à distance sur la structuration des clubs sur les conseils à la reprise tenant compte des contraintes sanitaires et sur des sujets techniques.

Tout au long de l'année 2020, nous avons également travaillé pour le respect dans le sport et la lutte contre les violences de toutes natures. A travers la commission OLIS, mais également en partenariat avec l'association « Colosse aux pieds d'argile ». Nous devons, sur les terrains et autour des terrains, avec les joueurs mais également le public, avec tous les acteurs de notre sport et notamment les officiels et les bénévoles permettre au handball de porter ses valeurs d'engagement, de solidarité, de tolérance, de convivialité, bref, l'esprit sportif.

Le président rappelle alors les engagements de soutien financier pris par le Comité pour accompagner les clubs et remercie les membres du Comité, pour leur engagement et le travail d'équipe accompli, ainsi que les salariés, Bertrand Thievent, Johan Hernandez et à celle qui nous accompagne dans nos tâches administratives Marion Desassis.

### **Présentation du rapport du commissaire aux comptes (Marc Chatain)**

Marc Chatain présente le rapport du commissaire aux comptes. N'ayant constaté aucune anomalie, il demande à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2020

### **Vote des résolutions**

L'Assemblée Générale, après avoir eu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes approuve les comptes de l'exercice présenté ainsi que toutes les activités traduites dans lesdits comptes ou résumées dans le rapport du Conseil d'Administration.

En conséquence, elle donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée par 130 voix sur 146.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Commission Technique, de la COC, de la commission développement et de la commission OLIS approuve lesdits rapports.

Cette résolution est adoptée par 104 voix sur 146, 26 voix s'abstenant.

### **Adoption du budget prévisionnel 2021**

Ce budget n'appelant pas de questions, il est mis au vote et adopté à l'unanimité.



Maison des Bénévoles du Sport  
71 rue Latécoère 26000 Valence  
04 75 75 47 75 [5126000@ffhandball.net](mailto:5126000@ffhandball.net)  
Siret 32828736200037 Ape 9312Z  
Activités de clubs de sports



## Allocution des personnalités

Monsieur Marie-Albert Duffait, Vice Président de la FFHB en charge du service aux clubs prend alors la parole pour affirmer sa totale confiance dans la politique suivie par le Comité de handball. Il nous fait part de sa fierté devant l'organisation des manifestations autour du beach-handball dans ce Comité.

Monsieur Claudio Zafarana expose ensuite les ambitions du beach-handball et remercie les organisateurs de cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale est close à 15h30.

Le Président,  
Franck ROBERT

La secrétaire de séance,  
Claire MERLAND



**Comité Drôme Ardèche de Handball**  
MBS - 71 rue Latécoère  
26000 VALENCE  
Tél. 04 75 75 47 75  
5126000@ffhandball.net  
SIRET 328 287 362 00037 APE

